



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3284

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'assainissement -
Lots n° 2 et 3 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Sangalli

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palaja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Huguet, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhlrich.

Conseil de communauté du 8 octobre 2012**Délibération n° 2012-3284**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'assainissement - Lots n° 2 et 3 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution des marchés (2 lots) portant sur les travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'assainissement. Ces marchés concerneront les travaux de construction de réseaux d'assainissement à une profondeur moyenne et hors nappe phréatique.

Le montant global maximum des travaux s'élèverait à 12 600 000 € HT sur 30 mois.

Les prestations à réaliser feraient l'objet de 2 lots géographiques définis ci-après, qui seraient attribués séparément à une entreprise seule ou à un groupement solidaire :

- lot n° 2 : secteur ET-est comprenant les communes de Vault en Velin, Jonage, Meyzieu, Décines Charpieu, Bron, Chassieu, Saint Priest, Mions, Corbas, Feyzin, Solaize, Saint Fons, Vénissieux,

- lot n° 3 : secteur ET-nord comprenant les communes de Genay, Neuville sur Saône, Montanay, Cailloux sur Fontaines, Fleurieu sur Saône, Fontaines Saint Martin, Rochetaillée sur Saône, Sathonay Village, Fontaines Sur Saône, Sathonay Camp, Rillieux la Pape, Caluire et Cuire, Curis au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Poleymieux au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, Saint Cyr au Mont d'Or, Champagne au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Ecully, Limonest, Albigny sur Saône, Dardilly, Lissieu.

Compte tenu de leurs montants maximum respectifs, les lots géographiques n° 1 et 4 et les lots techniques n° 5, 6, 7 et 8 sont soumis pour lancement et autorisation de signature au Bureau.

Les travaux pourraient être attribués à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 26, 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics.

Chaque lot ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 15 mois, reconductible de façon expresse une fois pour la même durée.

Le lot n° 2 comporterait un engagement de commande minimum de 1 000 000 € HT, soit 1 196 000 € TTC et maximum de 3 300 000 € HT, soit 3 946 800 € TTC pour chaque période de 15 mois.

Le lot n° 3 comporterait un engagement de commande minimum de 1 000 000 € HT, soit 1 196 000 € TTC et maximum de 3 000 000 € HT, soit 3 588 000 € TTC pour chaque période de 15 mois ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution des marchés, lots n° 2 et 3, relatifs aux travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'assainissement,

b) - le dossier de consultation des entreprises.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 26, 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine de Lyon.

4° - Autorise monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande ayant pour objet les travaux d'extension, d'aménagement et de rénovation du réseau communautaire d'assainissement et tous les actes contractuels y afférents, conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres :

- lot n° 2 : secteur ET-est comprenant les communes de Vaulx en Velin, Jonage, Meyzieu, Décines Charpieu, Bron, Chassieu, Saint Priest, Mions, Corbas, Feyzin, Solaize, Saint Fons, Vénissieux, pour un montant minimum de 1 000 000 € HT, soit 1 196 000 € TTC et maximum de 3 300 000 € HT, soit 3 946 800 € TTC par période de 15 mois,

- lot n° 3 : secteur ET-nord comprenant les communes de Genay, Neuville sur Saône, Montanay, Cailloux sur Fontaines, Fleurieu sur Saône, Fontaines Saint Martin, Rochetaillée sur Saône, Sathonay Village, Fontaines sur Saône, Sathonay Camp, Rillieux la Pape, Caluire et Cuire, Curis au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Poleymieux au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, Saint Cyr au Mont d'Or, Champagne au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Ecully, Limonest, Albigny sur Saône, Dardilly, Lissieu pour un montant minimum de 1 000 000 € HT, soit 1 196 000 € TTC et maximum de 3 000 000 € HT, soit 3 588 000 € TTC par période de 15 mois.

5° - Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits à inscrire chaque année au budget annexe de l'assainissement - exercices 2013, 2014, 2015 - compte 2315 sur diverses opérations de la section d'investissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.